

2021-01-17

Projet de loi de finances 2025 – Crédits « Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales »
Intervention de Franck Montaugé

Monsieur le Président,
Madame la Ministre,
Chers collègues,

Il y a dix ans, le législateur français engageait l'agriculture française dans le sens de l'agroécologie.

De loi de finances en loi de finances, les moyens financiers attribués à la mission « Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales » (AAFAR) du budget de l'État se sont développés dans le sens d'un confortement de cette orientation. Une orientation vers l'agroécologie aussi nécessaire que majeure pour la performance de notre agriculture, à l'ère des grandes transitions qui constituent désormais le cadre ou l'horizon de toutes nos politiques publiques.

Aujourd'hui, la proposition de crédits pour l'agriculture présentée par le Gouvernement de Michel Barnier, reprise in extenso – mais pas tout à fait – par celui de François Bayrou, marque plus qu'une inflexion conjoncturelle.

Les diminutions de la mission AAFAR de près de 13,5 % en autorisations d'engagement et de plus de 6,5 % en crédits de paiement en attestent. S'y ajoutent ou s'y ajouteront dans quelques minutes près de 300 millions de diminution supplémentaire. Le budget AAFAR que vous proposez pour 2025 est en rupture avec les budgets précédents.

600 millions d'euros ! C'est une gifle à l'ensemble du monde paysan !

À contrario de votre politique, nous considérons en premier lieu que la contribution budgétaire du ministère de l'agriculture aux économies budgétaires de l'État dans son ensemble est absolument disproportionnée. Et en second lieu qu'elle procède d'une volonté politique qui va à contre-sens des intérêts mêmes de l'agriculture française et de notre société dans son ensemble.

C'est très exactement ce que traduit la baisse de 700 millions d'euros, soit -70% – excusez du peu – des crédits consacrés à la planification écologique. En incluant les 300 millions d'euros supprimés aujourd'hui c'est l'équivalent de l'ensemble des moyens de la planification écologique qui aura disparu.

Le Plan « haies » se voit raboter de 80 millions d'euros et le fonds en faveur de la souveraineté alimentaire et des transitions enregistre une baisse de 85 millions d'euros.

Des lignes budgétaires entières ne sont plus du tout dotées comme le Plan protéines, le Diagnostic carbone, les mesures en faveur de la « Dynamique de l'aval filière bois-matériaux » ou encore la ligne « Défense des forêts contre les incendies ».

Par ailleurs, je regrette dans le contexte épizootique actuel (MHE/FCO/Grippe aviaire) – le Gers est tout particulièrement concerné – la diminution des crédits alloués au programme 206 « Sécurité sanitaire ».

La conséquence sociale directe de ces coupes claires, ce sera la suppression de plus de 150 équivalent temps-plein (ETP) dans les opérateurs du Ministère, dont 95 ETP pour le seul Office national des forêts (ONF) qui n'en avait pas besoin.

Ni la loi d'orientation agricole que vous allez mettre au débat, ni la proposition de loi relative à l'exercice du métier d'agriculteur ne sont à la hauteur des enjeux du moment.

Les enjeux, quels sont-ils ? Ils sont d'ordre économique, social et environnemental.

La performance économique d'abord ! Par rapport aux prix et aux coûts de production. En prenant acte de la nécessité de soutenir les filières et les producteurs en difficulté. C'est mal parti !

La considération sociale ensuite ! Par rapport aux revenus et aux conditions de vie des agriculteurs dans leur diversité de condition personnelle. À cet égard la série en cours des lois Egalim vient hélas confirmer ce que nous vous disons depuis des années : sans régulation des prix de production et sans s'affranchir de certaines règles de l'OMC – je pense à la moyenne olympique – des pans entiers de filières et leurs territoires continueront à se paupériser ! Et la rente énergétique – c'est cela qui se profile dans bien des endroits de France – ne règlera rien sur le plan alimentaire !

Et enfin la prise en compte de la question environnementale et climatique ! Le sens de l'histoire et la responsabilité de notre humanité contemporaine, ce n'est pas de déconstruire méthodiquement, d'exercice en exercice, les fondements et les acquis précieux, partiels et fragiles aussi, de l'agroécologie développée depuis dix ans, parfois dans la difficulté.

Notre responsabilité politique, devant les Français et pour les générations futures, dans un cadre européen qui demeure incertain, c'est de conforter, d'approfondir ce qui a été lancé sur la base de cet objectif de triple performance : économique, sociale et environnementale.

Ces trois aspects qui sont autant d'enjeux doivent être conjugués, composés de manière équilibrée pour développer l'agriculture française dans le sens de l'intérêt général ! La performance économique, nécessaire, ne peut être traitée indépendamment de la question sociale ou environnementale. Et bien entendu territoriale !

C'est un choix de modèle, j'en conviens et c'est donc une question on le sait tous éminemment politique.

Madame la Ministre,

Le budget 2025 dont nous allons débattre ce soir y contribue-t-il ? Non à ce stade et moins encore ce soir qu'hier avec ce coût de rabet supplémentaire de 300 millions d'euros.

Je souhaite malgré tout que les amendements proposés par notre groupe soient repris par notre assemblée pour les filières avicoles, bovines, et viticoles en particulier que ni l'assurance, ni les réalités et les risques des marchés ne permettront de soutenir à la hauteur de l'investissement et du travail des agriculteurs concernés.

Mais en tout état de cause, la diminution faramineuse de ce budget ne pourra recueillir un avis favorable de notre groupe.

Je vous remercie.